

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2025

Le Conseil municipal de la commune de LASSAY-LES-CHÂTEAUX, légalement convoqué le 10 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, le lundi 15 décembre 2025 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean RAILLARD, Maire.

**CONSEILLERS** : En exercice : **17** - Présents : **16** - Pouvoir(s) : **1** - Votants : **17**

**Présent(s)** : J. RAILLARD – S. SOULARD – M. RIGOUIN – M. CONNEAU – B. LANDAIS – MF. THELIER – S. SAINT-ELLIER – C. BORDERIE – M. POUSSIER – F. BEAUDUCEL – C. ALLAIN – D. LEROY – J. DELAUNAY – C. MOREAU – C. BEAUDOUIN – A. LECOQ

Madame Claudette MAIRE a donné pouvoir à Madame Marie CONNEAU

**Secrétaire de séance** : Madame Marie-France THELIER a été désignée secrétaire de séance.

### TARIFS 2026 – PHOTOCOPIES ET/OU NUMERISATIONS

N° 2025-088

Rapporteur : B. LANDAIS

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L2121-29 portant sur la compétence du Conseil municipal en matière de règlement des affaires de la Commune,

Vu la délibération N° 2025-019, en date du 27 janvier 2025, relative aux tarifs communaux pour les photocopies et/ou numérisations applicables sur l'exercice 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

#### ARTICLE 1

De maintenir la grille des tarifs communaux ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

TARIFS PHOTOCOPIES OU NUMERISATION	2026
A4 - N&B	0,40
A4 - Couleur	0,70
A4 - recto-verso - N&B	0,60
A4 - recto-verso - Couleur	1,10
A3 - N&B	0,60
A3 - Couleur	1,10
A3 - recto-verso - N&B	0,70
A3 - recto-verso - Couleur	2,00
Associations Lasséennes N&B	0,10
Associations Lasséennes Couleur	0,50
Télécopie (Fax) : tarif de la copie N&B ci-dessus + 10 centimes d'euros	Copie + 0,10

Vote : Pour : à l'unanimité

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,  
LASSAY-LES-CHATEAUX, le 16 décembre 2025  
Le Maire,

Jean RAILLARD

